

**Avis adopté**

Séance plénière du 24 septembre 2024

*Impacts de l'intelligence artificielle : risques et opportunités pour l'environnement*

**Déclaration du groupe Familles**

Cet avis présente de manière équilibrée l'impact positif qu'une Intelligence Artificielle générative peut avoir sur l'environnement et le climat, et le risque d'accélération de la crise climatique qu'induirait un recours systématique et non maîtrisé à l'IA. L'avis insiste sur la nécessaire régulation à mettre en place au niveau des pouvoirs publics. Développeurs et utilisateurs d'IA devront prendre les bonnes décisions pour éviter qu'un développement anarchique des modèles d'IA ne conduise à un bilan désastreux en matière de consommation d'énergie et de matériaux rares, qui aurait pour effet d'aggraver la crise climatique avec des conséquences dramatiques sur les générations futures.

L'avis permet ainsi d'éclairer utilement un sujet complexe, et contribue à une meilleure prise de conscience collective, dans l'espoir d'une utilisation maîtrisée, régulée et transparente des systèmes d'IA. L'interopérabilité des systèmes dans le respect de la protection des données personnelles est un point essentiel car la protection des données est un enjeu démocratique. L'écoconception doit devenir un réflexe : l'utilisation de matériaux rares ou la consommation d'énergie, de manière inconsidérée, ne sauraient servir une logique économique dans un monde fini où les ressources ne sont pas inépuisables. Le développement des systèmes d'IA n'échappe pas à ce réflexe.

Enfin, le présent avis souligne la responsabilité des utilisateurs. Les exemples cités sont éloquentes. Utiliser une IA générative pour effectuer une simple recherche sur internet est 10 à 30 fois plus énergivore qu'un moteur de recherche classique ! L'information des utilisateurs doit être assurée avec des matériels permettant des déconnexions pour un usage judicieux, mesuré et maîtrisé de l'IA.

**Le groupe Familles a adopté l'avis.**